

PRESENTATION

Dans un souci de répondre au plus près aux besoins des usagers, d'après nos observations et en prenant en compte les demandes des familles et de leurs enfants, l'ITEP Grand Barail s'est engagé dans une démarche de restructuration en proposant un dispositif d'accueil varié, s'articulant autour de quatre axes différents :

- L'internat
- Les chambres d'autonomie
- Les chambres en ville
- Le SESSAD

La mise en place du SESSAD s'est imposée à notre réflexion pour offrir à chaque jeune accueilli un accompagnement individualisé favorisant le maintien dans ses lieux de sociabilité habituelle.

De plus, nous avons souhaité réfléchir à la question de la mixité, de façon à répondre là-aussi de manière adaptée à la réalité sociale. Les adolescents et jeunes adultes (agrément 13-21 ans) accompagnés par le SESSAD présentent des troubles du comportement sans déficit intellectuel.

Ils peuvent être inscrits en scolarité dans un « cursus ordinaire » en ULIS, SEGPA, ou inscrits dans le champ professionnel, ou en recherche d'insertion, en s'appuyant sur les dispositifs de droit commun.

Ces troubles du comportement constituent le premier élément d'indication. Ils traduisent des difficultés psychologiques perturbant la scolarisation, la vie familiale, et de manière générale, la socialisation.

Pour les adolescents, la détresse existentielle redouble et rend impérative la recherche d'identité. La rencontre avec l'autre sexué (mise en place de la mixité) est souvent délicate et pas nécessairement régulée.

Pour les jeunes adultes, les exigences professionnelles peuvent parfois réactiver des difficultés psychologiques déjà existantes et empêcher ces jeunes d'accéder à un statut professionnel stable et s'inscrivant dans la durée (exigence, acceptation des contraintes, rythme de travail, etc). L'accompagnement est à chaque fois à construire dans le cadre d'un projet personnalisé (PPA).

1-Les objectifs généraux

« Le SESSAD est un service qui doit proposer et conjuguer un accompagnement éducatif, thérapeutique et pédagogique, en lien avec la scolarité, dans une démarche d'intervention globale » (circulaire de mai 2007).

De façon générale, les principes d'intervention généraux sont définis comme tels :

- accueillir l'adolescent ou le jeune adulte dans sa singularité, avec ses symptômes pris comme témoins de certaines difficultés.
- œuvrer au consentement du jeune et de sa famille et à leur inscription dans la construction d'un projet.

- proposer des accompagnements éducatifs pédagogiques et thérapeutiques articulés à une visée soignante -accueillir la parole des parents ou des responsables légaux, leur proposer une collaboration et les accompagner dans leur cheminement tout au long de l'accueil de leur enfant.

- partager avec les partenaires les regards et les observations qui sont faites dans les différents lieux de vie de l'enfant.

2-Les finalités

Le SESSAD est conçu pour des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques sous forme de partenariat. Il permet ainsi de :

- Co-construire un projet d'accompagnement conçu pour le jeune et/ou ses parents-réunir les conditions facilitant le partenariat autour du projet du jeune-favoriser les interventions dans l'environnement du jeune pour lui permettre d'être maintenu dans son milieu social.

3-Les objectifs opérationnels : moyens et ressources humaines :

Le SESSAD de l'ITEP Grand Barail prévoit d'accueillir 15 jeunes garçons et filles âgés de 13 à 21 ans.

Les locaux du SESSAD sont situés au Bouscat, au 48 rue Émile Zola ; ils sont constitués d'un espace administratif (deux bureaux), d'un espace d'accueil, d'une salle de réunion ou d'activités.

Une autre salle d'activité est située au 42 rue Émile Zola au Bouscat.

L'équipe est constituée de :

- deux éducateurs spécialisés à temps plein

- L'accompagnement de l'éducateur doit permettre au jeune de s'approprier les codes sociaux, la connaissance des règles de vie d'une façon générale, la revalorisation de son image, l'insertion dans sa vie scolaire, préprofessionnelle
- Avec le jeune, il cherche à créer un espace-temps individualisé d'écoute et d'échange sur son lieu de scolarité, professionnel, au domicile ou dans les locaux du SESSAD
- Il crée des conditions favorables à l'émergence et à la prise de conscience des compétences et des potentialités du jeune
- Enfin la relation établie permet de repérer les difficultés du moment ainsi que les modulations nécessaires à l'accompagnement éducatif: les objectifs, les supports et les rythmes de rencontre

- d'une psychologue à 0,5 ETP

- La pratique du psychologue s'inscrit dans une approche dynamique à orientation analytique en référence à la psychopathologie
- Le psychologue est attentif à ce que son travail soit articulé à l'ensemble de la démarche de soins
- Il propose des modalités d'intervention auprès de l'adolescent et de sa famille.